

## Le territoire en quatre cartes

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) dont Créon fait partie a pour vocation de déterminer à l'échelle de 93 communes ou groupements communes de l'agglomération bordelaise un projet de territoire cohérent, engageant l'avenir de ces communes pour une durée de vingt ans.

Jean-Marie Darmian présentait jeudi soir le plan de révision du Scot à travers quatre cartes représentant les cinq thématiques abordées : la démographie et les modes de vie ; le développement économique ; les transports et déplacements et l'environnement et les zones à risques. La situation de Créon au carrefour de trois Scot (Libournais, Sud-Gironde et agglomération bordelaise), et en bordure de communes qui n'appartiennent pas à un Scot (La Sauve, Blésignac et Saint-Léon), crée quelques « subtilités » à l'échelle de ce schéma. Néanmoins, le plan local d'urbanisme est désormais acté dans le schéma territorial, et Créon devient tout à la fois pôle de centralité (gardant l'intégralité de ses services publics) et poumon vert de l'agglomération.

Le Conseil municipal a donc émis un avis favorable à la révision du Scot, assortissant toutefois cet avis de trois remarques : implication renforcée du Sysdau (1) en matière de déplacements ; que les perspectives de croissance de la population ne comprennent pas les mises à niveau en matière de logements sociaux (préservation des quotas) ; aménagements à la marge de certaines zones agricoles afin d'éviter les conflits.

### Réforme scolaire

Créon a décidé de mettre en place la réforme des rythmes scolaires. Un document récapitulatif, présenté par Pierre Gachet, présente l'ensemble du dispositif sachant que les enfants ont cinq heures et quart de cours par jour ; trois quarts d'heure d'activités périscolaires leur sont proposés après le repas de midi, de 13 h 30 à 14 h 05 à l'école maternelle, et de 13 h 30 à 14 h 20 à l'école élémentaire, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Un conseiller s'exprime sur une fatigue accrue des enfants, et pose la question de l'intérêt de certaines activités. Il semble que le problème ait été évoqué par certains parents et instituteurs, d'autres semblent satisfaits par la variété de ces « temps d'activités périscolaires »

Le sujet étant particulièrement complexe, une réunion publique sera organisée le 5 novembre prochain à 19 heures à la mairie.

La suite du conseil dans notre édition de lundi.

(1) Sysdau : syndicat mixte porteur du Scot.